

Pourquoi et comment mettre en valeur les fragments de sculpture ou de mobilier en bronze d'époque romaine ?

Flore Higelin



Fragment de sculpture romaine en bronze, 8.5 cm x 7.6 cm, N°inv. MRN/12911 © Flore Higelin

Mémoire rédigé pour l'obtention du Certificat.
Cours de base en muséologie 2021-2022 d'ICOM Suisse

Table des matières

Remerciements

1. Introduction

- 1.1 Présentation et choix du sujet
- 1.2 Qu'est-ce qu'un fragment de sculpture ou de mobilier en bronze ?
- 1.3 Pourquoi assurer la conservation, l'étude et la mise en valeur de ces fragments ?
 - 1.3.1 Revisiter l'intérêt scientifique des collections
 - 1.3.2 L'intérêt pour le public

2. L'étude des fragments de sculptures en bronze et du mobilier

- 2.1 Les techniques et méthodes d'étude et leurs problématiques
 - 2.1.1 L'identification du mobilier archéologique
 - 2.1.2 La récolte d'informations concernant le mobilier archéologique
- 2.2 Les conditions nécessaires liées au travail d'étude
 - 2.2.1 La restauration ou le dégagement du matériel archéologique
 - 2.2.2 Une conservation maîtrisée et contrôlée du mobilier métallique
- 2.3 La gestion du mobilier archéologique et sa mise à disposition des chercheurs, le cas de trois musées romands.
 - 2.3.1 Le Site Archéologique et Musée romain d'Avenches
 - 2.3.2 Le Musée romain de Nyon
 - 2.3.3 Le Musée d'histoire du Valais

3. La politique de conservation et de mise en valeur de ces fragments au sein des réserves et des expositions

- 3.1 Les modalités de conservation et d'exposition
 - 3.1.1 Le Site Archéologique et Musée romain d'Avenches
 - 3.1.2 Le Musée romain de Nyon
 - 3.1.3 Le Musée d'histoire du Valais
- 3.2 Le cas du musée de Bavay

4. Quelques pistes pour assurer la conservation et la mise en valeur

- 4.1 Faciliter l'accès aux chercheurs et collaborateurs scientifiques :
 - 4.1.1 Une conservation et un inventaire pertinents
- 4.2 Assurer une mise en valeur du matériel au sein des collections
 - 4.2.1 Identification et étude du matériel
 - 4.2.2 Comment rendre ce matériel compréhensible et utilisable en tant que contenu d'exposition ?

Conclusion

Bibliographie

Annexe

Questionnaire

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier les nombreuses institutions et leurs équipes qui ont généreusement accepté de me consacrer du temps pour répondre à mes nombreuses questions. Je remercie notamment Sophie Bärtschi Delbarre, Anika Duvauchelle et Myriam Krieg pour leur patience, leur gentillesse et leur aide pour ce travail mais aussi pour mes recherches à Avenches ; Jordan Anastassov, au Musée romain de Nyon, et surtout Benoît Boretti et Sandra Déglon Gigon, pour leurs explications détaillées ; Pierre-Yves Nicod et tout particulièrement Sophie Broccard, au Musée d'histoire du Valais, pour son extrême diligence et son aide. Ceci sans oublier Pierre-Antoine Lamy qui a eu la grande amabilité de prendre sur son temps pour répondre lui-même à mes questions et mettre à ma disposition toutes les informations nécessaires concernant le Forum antique de Bavay ainsi que son équipe qui nous a permis de rapidement établir le contact.

1. Introduction

1.1 Présentation et choix du sujet

Doctorante en archéologie depuis 2017 et menant une thèse sur la grande statuaire en bronze à l'époque romaine, j'ai eu l'occasion de visiter différentes réserves et de collaborer sur ma recherche avec différentes institutions. J'ai ainsi été surprise de découvrir des différences dans le système de stockage et de gestion des fragments de sculptures ou de mobilier en bronze et surtout la complexité de l'infrastructure demandée pour permettre la conservation du mobilier métallique. Cela m'a amenée à me poser la question de l'existence (ou non) d'un schéma défini et généralisé par rapport à la prise en charge de ces fragments et des conditions nécessaires.

Par ailleurs, ces pièces étant souvent des objets peu compréhensibles au premier abord et a priori inintéressantes (hormis pour les quelques rares études spécialisées), elles semblent condamnées à rester invisibles, dormant dans les réserves. Ainsi l'objectif de ce mémoire est-il de s'interroger quant aux moyens de les valoriser, les mettre en lumière et les faire « parler » pour les rendre accessibles à tous. De plus, comment serait-il alors possible d'en faire un atout de plus au sein des collections et des expositions ? C'est de ces deux aspects que le présent travail va traiter et pour lesquels il tentera de proposer des réponses.

Afin de mener à bien ma démarche, j'ai choisi de me tourner vers trois musées romands différents et possédant des collections archéologiques : Le musée romain d'Avenches et son site (site archéologique et musée cantonal), le Musée d'Histoire de Sion (musée cantonal), et le Musée

romain de Nyon (musée municipal), auxquels j'ai soumis un questionnaire portant sur leurs méthodes de gestion de l'inventaire et des collections mais aussi sur le mode de conservation des pièces (condition de stockage, température, humidité, l'accès aux chercheurs et la mise à disposition pour l'étude etc.). J'ai complété cette démarche par une visite des différentes institutions pour observer quels avaient été leurs choix pour la mise en valeur des pièces de sculpture ou de mobilier en bronze au sein de leurs expositions. Par ailleurs, un entretien avec la direction du Forum antique de Bavay (France) a aussi été réalisé, combinant les différentes questions étudiées dans ce travail, ceci pour avoir un aperçu d'une méthodologie effectuée à l'étranger.

1.2 Qu'est-ce qu'un fragment de sculpture ou de mobilier en bronze ?

Ces fragments sont des parties de sculpture (à l'origine de taille humaine à monumentale) en bronze ainsi que de mobilier romain dont la totalité ou une partie (telle l'armature de certains lits) était réalisée en bronze. Etant un alliage couteux, ces fragments ont généralement été refondus à travers les âges. Dans le cas de la sculpture, qui jouait un rôle particulier, souvent en lien avec la religion ou un contexte géopolitique et social précis, les statues étaient régulièrement détruites après la chute d'un empereur, lors d'un changement de tendance politique mais aussi dès le début de l'ère chrétienne où il était préférable d'effacer toutes traces de croyances païennes. En dehors de quelques exceptions, comme les villes de Pompéi ou d'Herculanum qui se sont vues figées dans le temps par l'éruption du Vésuve, il est rare aujourd'hui de retrouver une sculpture ou un meuble entièrement conservé. Les seuls témoignages de leur présence résident dans les éclats généralement issus de leurs destructions (et mesurant quelques centimètres) (fig.1) ou des parties de tailles diverses (fig. 2) (jambe, bras, tête, pouvant aller de quelques centimètres à quelques mètres) souvent retrouvés enfouis pour des raisons encore peu identifiées ou mis à part et retrouvés dans des quartiers industriels romains. Ils y étaient ensuite généralement refondus au sein d'un atelier de fondeur.

Ces fragments peuvent donc arborer toutes tailles et toutes formes. Là où certaines pièces sauront attirer l'œil d'un public au premier regard (fig. 2), d'autres sont a priori difficilement attractives et compréhensibles (fig.1).

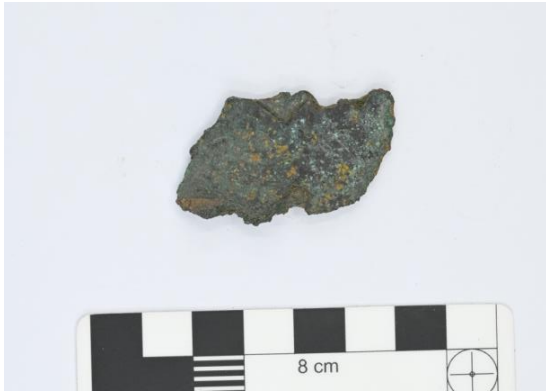


Fig. 1. Fragment de sculpture, N°inv X/1899 (Avenches), © Flore Higelin

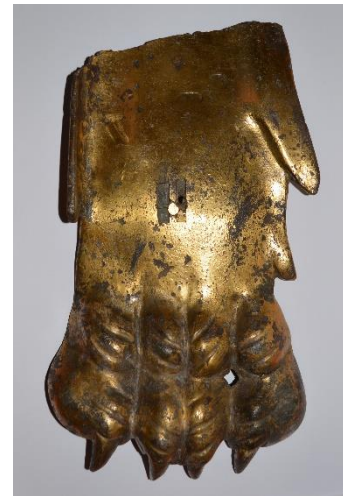


Fig. 2. Fragment de sculpture, 16 cm x 27 cm, N°inv 70/06552 (Avenches),

1.3 Pourquoi assurer la conservation, l'étude et la mise en valeur de ces fragments ?

Au-delà du point de vue strictement archéologique et scientifique, la question peut se poser quant aux apports de la conservation et d'une mise en valeur de ces fragments pour une institution muséale. Il y a ainsi quelques aspects importants à relever que cette partie va tâcher d'expliquer.

1.3.1 Revisiter l'intérêt scientifique des collections

Les moyens à disposition des chercheurs et de la muséographie ne cessent d'évoluer avec l'apport des nouvelles technologies. Dans le cas des fragments de bronze, c'est grâce à l'apport de méthodologies telles que les analyses métallurgiques qu'il est aujourd'hui notamment possible d'obtenir de nouvelles réponses quant aux techniques de fabrication de mobilier et de statuaire dans l'Antiquité, mais aussi quant à la réalisation de l'alliage de bronze lui-même. Ces dernières années, de nombreuses études se sont multipliées en ce sens en Europe¹. Par ailleurs, l'étude de ces fragments en général et les nouvelles réponses qu'elle apporte (répertoires

¹Pour exemple, l'Allemagne mène depuis quelques années une étude sur les fragments de bronze de statuaire retrouvés sur la frontière du Limes (Müller 2014). Diverses autres équipes, notamment au sein du C2RMF (France), se consacrent au sujet (Chavagnac – Mille 2019 ; Descamps-Lequime – Mille, 2017).

iconographiques des sculptures, commandées par qui et dans quel but, type de mobilier existant et utilisé par qui, méthode de fabrication...) nous permettent de mieux comprendre le passé des civilisations nous ayant précédés et d'obtenir une meilleure connaissance de l'histoire romaine dans une région. En mettant en commun les découvertes sur les pièces d'une collection avec celle d'une autre institution, il est possible de développer la recherche sur un sujet, créer des ponts entre les établissements et dans le cas d'éventuelles publications, contribuer au rayonnement du musée concerné.

1.3.2 L'intérêt pour le public

Les découvertes et les nouvelles réponses fournies par l'étude du mobilier sont ainsi totalement exploitables en tant que contenu de médiation. Grâce à ces récentes études, et les aspects souvent méconnus de ces questions, nous avons tout un nouveau sujet à présenter au public et rendre accessible au plus grand nombre². Ceci permettant d'enrichir les collections du musée mais aussi de proposer du contenu nouveau, contribuant à l'intérêt et la venue de visiteurs.

En assurant l'étude d'un type de mobilier, en l'occurrence les fragments de bronze, et ceci en veillant à une conservation correcte de l'objet (qu'il soit préservé dans un état acceptable, dans les bonnes conditions hygrothermiques, avec un référencement adapté et facilement accessible et étudiable par un spécialiste), il sera alors ensuite possible d'obtenir de multiples informations d'une pièce jusque-là dormante au sein d'une collection. En combinant ceci avec une mise en valeur de l'objet par le biais de contenu de médiation ou d'exposition, il deviendra alors acteur et source de nouveau contenu au sein d'une collection permanente ou temporaire.

2. L'étude des fragments de sculptures en bronze et du mobilier

2.1 Les techniques et méthodes d'étude et leurs problématiques

2.1.1 L'identification du mobilier archéologique

Comme précisé précédemment, certains fragments sont dans un état tel qu'ils ne livrent a priori que peu d'informations. Dans le cas de la réutilisation du métal pour le fondre, il était courant de couper et débiter les fragments en petite taille et les regrouper par ensembles. Ce sont souvent

² Je reviendrai plus loin sur ce point et les pistes quant à la mise en pratique de cette proposition.

ces dépôts, que l'on nomme dépôts de fondeurs, que les archéologues récupèrent³. La première difficulté consiste alors à faire la distinction entre les différents fragments retrouvés. Il n'est pas toujours aisé de vérifier s'il s'agit d'une sculpture ou de mobilier. On peut pour cela s'appuyer sur quelques indices tels que le lieu où a été retrouvé l'ensemble de fragments, la qualité et la technique de leur réalisation, d'éventuelles décorations, inscriptions ou représentations à leur surface (fig. 3), leur épaisseur, la couleur de leur patine ou leur forme (fig.4) (dans le cas de dépôt avec des fragments qui n'ont pas encore été débités), etc. Toutefois, il n'est pas systématique de pouvoir trancher avec certitude.

Ces observations nécessitent tout de même certaines conditions : il faut qu'elles soient effectuées par un archéologue ou un spécialiste averti quant à l'existence de fragments issus de mobilier ou de sculptures et que le matériel soit dégagé et nettoyé, voire restauré, afin de pouvoir trancher avec plus de certitude quant à la pertinence ou non d'un fragment.



*Fig. 3. Mèche de cheveux, 2.43 cm x 4.15 cm,
N°inv 15/17603-07 (Avenches), © Flore Higelin*



*Fig. 4. Angle de meuble, 7.52 cm x 3.85 cm,
N°inv 63/02523 (Avenches), © Flore Higelin*

2.1.2 La récolte d'informations concernant le mobilier archéologique

Une part importante de l'étude repose sur les informations à disposition du chercheur. Il peut donc s'agir de ce que la pièce saura apporter en elle-même (observations, mesures, poids...), mais aussi de la documentation que possède le musée sur l'objet étudié issu de ses collections : sa date et ses conditions d'arrivée au musée, sa provenance, les restaurations qui ont pu être faites sur la pièce, si possible le contexte de sa découverte et les informations liées à la fouille. Dans le cas de mobilier archéologique provenant de l'Antiquité, il n'est pas rare que certaines pièces fassent partie des premières collections du musée, plaçant leur arrivée au 19^e et au 20^e

³ Duvauchelle, 2019, p. 42-43.

siècles. Dans un tel cas de figure, les archives de l'institution sur ses anciennes collections sera capital.

2.2 Les conditions nécessaires liées au travail d'étude

2.2.1 La restauration ou le dégagement du matériel archéologique

Pour réaliser une observation des pièces et permettre leur étude, il est requis notamment que les pièces soient dégagées une fois sorties de terre. C'est-à-dire que le fragment doit être nettoyé afin que sa surface soit observable et lisible pour le chercheur. Cet aspect est d'autant plus important dans le cas de l'étude de mobilier en bronze car il permet de donner une indication quant à la méthode de fonte utilisée pour la pièce et ainsi donner un indice quant à sa taille, son aspect d'origine mais aussi quant à la maîtrise de certaines technologies (fig.5). Par ailleurs, c'est aussi en observant le fragment que l'on peut repérer d'éventuelles traces de décors et ainsi identifier un type de sculpture ou de mobilier.



Fig. 5. Fragment avant et après dégagement, 3.6 cm x 4.7 cm. Des lignes dues à la méthode de fonte sont visibles sur la pièce dégagée. N°inv 89/08559-34 (Avenches), © Flore Higelin

Parfois, le temps et les conditions dans lesquelles le fragment a séjourné ont fait leur œuvre, déclenchant un processus d'oxydation et de corrosion à la surface du métal. Si dans certains cas, l'avancée de la corrosion est telle que le fragment en est devenu irrécupérable, la situation peut

le plus souvent être stabilisée en laboratoire et même en partie améliorée. Il s'agit là aussi d'une étape importante pour l'observation et l'identification du mobilier (fig.6).



Fig. 6. Fragment oxydé avec reste de charbon, 6.9 cm x 5 cm. N°inv 00392 (MV Sion), © Flore Higelin

2.2.2 Une conservation maîtrisée et contrôlée du mobilier métallique

Le mobilier métallique possède cette particularité contraignante qu'il ne peut être conservé sans un soin particulier. Une fois le processus de corrosion enclenché sur une pièce, il est possible de stabiliser ce dernier mais jamais de l'arrêter totalement⁴. Ce type de pièces demande ainsi une observation régulière au sein des réserves pour s'assurer que l'ampleur de l'oxydation ne s'étend pas. Par ailleurs, aucune pièce de métal n'est à l'abri de déclencher un processus de corrosion même si elle en semblait exemptée jusque-là. C'est pourquoi ce type de mobilier doit être systématiquement conservé dans un environnement contrôlé, sous certaines conditions particulières ou du moins, faire l'objet d'examens réguliers. L'obligation du suivi de l'état des collections et de leur conservation fait d'ailleurs partie du *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*⁵.

⁴ <https://www.ccq.gouv.qc.ca/index-id=206.html> (« Le soin des objets métalliques », site du Centre de conservation du Québec. Consulté le 11.03.2022).

⁵ ICOM 2017, Art 2, al. 2.23 et al. 2.24, p. 14-15.

2.3 La gestion du mobilier archéologique et sa mise à disposition des chercheurs, le cas de trois musées romands.

Afin de mieux comprendre le cheminement et le processus d'arrivée des fragments dans les réserves de musée, j'ai choisi de me tourner vers trois musées romands possédant au sein de leurs collections des ensembles de fragments de bronze issus de statues et de mobiliers.

Leur sélection a aussi été motivée par différents critères tels que la taille des trois institutions, leur fonctionnement de gestion (musée municipal, musée de site et musée cantonal), ainsi que par le passé romain respectif des trois sites d'importance archéologique d'où proviennent leurs fragments (la Colonia Iulia Equestris dans le cas de Nyon, Aventicum pour Avenches et le Forum Claudii Valensium (Martigny) pour le Musée d'histoire du Valais).

C'est après avoir pris contact avec Sophie Bärtschi Delbarre, conservatrice du Site archéologique et Musée romain d'Avenches, Pierre-Yves Nicod, conservateur du département Préhistoire et Antiquité du Musée d'histoire du Valais ainsi que Jordan Anastassov, conservateur du Musée romain de Nyon, que j'ai envoyé sous la forme d'un questionnaire (cf. annexe) mes questions aux personnes en charge des collections, de leur étude ou de leur conservation dans les trois musées respectifs.

2.3.1 Le Site Archéologique et Musée Romain d'Avenches

Le cas du Site archéologique et Musée romain d'Avenches (SMRA) est quelque peu différent des autres musées : étant à la fois un site archéologique et un musée, le SMRA possède sa propre équipe d'intervention de fouilles (rattachée depuis 2014 à l'Archéologie Cantonale de l'Etat de Vaud⁶) ainsi que son propre laboratoire de conservation et de restauration sans oublier de nombreux chercheurs et spécialistes présents sur site. Cette organisation a l'avantage de permettre une bonne coordination, une collaboration suivie et de donner une certaine autonomie à l'institution. Par ailleurs, le SMRA possède un statut de musée cantonal depuis 1838, le laissant en charge de ses propres collections.⁷

⁶ <https://www.aventicum.org/fr/fouilles-archeologiques/cadre-legal> (Site du SMRA, consulté le 03.03.2022).

⁷ <https://www.aventicum.org/fr/collections/historique-des-collections> (Site du SMRA, consulté le 03.03.2022).

Le formulaire du Site archéologique et Musée romain d'Avenches a ainsi été complété par Anika Duvauchelle, archéologue chargée de recherche et responsable des collections métalliques ainsi que Myriam Krieg, conservatrice-restauratrice, responsable du traitement du mobilier dont je vais retranscrire les réponses dans les points suivants :

a) Gestion et tri des fragments après la fouille ?

Après la fouille effectuée par les archéologues du site d'Avenches, le mobilier métallique est confié au laboratoire du SMRA. La première étape, selon l'état de conservation de la pièce, est de libérer cette dernière de ses sédiments avant de l'entreposer dans un premier local à l'hygrométrie basse. Si une intervention de nettoyage est opérée à ce stade, des photos sont réalisées pour étoffer la documentation. Dans un second temps, le fragment sera dégagé pour permettre son identification et son inventarisation. Avant d'envoyer l'objet au dépôt définitif, un traitement d'isolation des chlorures sera réalisé. Le processus est le même pour les fragments en alliage cuivreux issus de la statuaire.

L'inventaire du mobilier métallique est inventorié par ou sous la supervision d'une archéologue spécialisée dans l'étude de ce type de pièces. Les objets seront alors inventoriés séparément ou dans un ensemble. Afin d'effectuer cette sélection, différents critères sont pris en compte, notamment : les données de la fouille ; la matière ; la désignation ; la typologie / forme ; les caractéristiques particulières.

L'idée de ce tri est de permettre de retrouver un fragment précis à n'importe quel moment et le plus rapidement possible même en le cherchant dans la base de données sous différentes entrées⁸.

b) Le processus d'inventarisation des fragments ?

Les fiches d'inventaire comprennent dans leurs informations :

- le contexte de découverte (saisi lors de la fouille)
- la désignation
- les mesures
- le poids
- l'état de conservation (si la pièce est en entier ou fragmentaire, le nombre de fragments)

⁸ Questionnaire, point 1. Anika Duvauchelle et Myriam Krieg pour le SMRA.

- une photo d'identification (saisie par les collections)
- les traitements subis en laboratoire (et saisi par le laboratoire lui-même)
- ainsi que toute information complémentaire, telle qu'une description minimale.

La procédure mise en place il y a quelques années est maintenant aussi appliquée systématiquement aux objets des anciens fonds lors de leur reprise pour étude ou dans le cadre d'une exposition, par exemple (bien entendu, dans la limite du possible). Il existe parfois des lacunes quant au contexte de découverte et des traitements en laboratoire. En dehors d'occasion spécifique, et par manque de temps et de ressources, il n'est cependant pas possible de reprendre l'ensemble des anciennes collections pour adapter leurs données aux nouvelles normes⁹.

c) Le traitement et le dégagement des pièces.

Concernant le dégagement et le traitement post fouille des fragments, ils sont effectués comme précisé précédemment par le laboratoire du SMRA composé de 3 personnes en CDI et de 2 autres en CDD. Ils prennent en charge le mobilier (tout ce qui n'est pas architecture).

Pour les fouilles récentes, un dégagement systématique pour identification est effectué. Si nécessaire (pour une étude, une publication ou une exposition), les fragments sont entièrement dégagés. Ce dégagement est effectué au scalpel, scalpel à ultrason, micro-burin et pinceaux. Au besoin, des consolidations ponctuelles sont réalisées à la résine acrylique. Les chlorures seront isolés au BTA¹⁰ (pour permettre de stabiliser le fragment et empêcher la corrosion du cuivre) et la surface protégée par une résine acrylique.

Le même procédé sera suivi pour le mobilier archéologique issu de fouilles anciennes mais uniquement sur demande, en fonction d'une étude ou d'une exposition (pour exemple) à venir¹¹.

d) La documentation existant pour ces fragments.

De par la structure de la SMRA, regroupant différents secteurs d'activités archéologiques, la documentation est vaste : allant de la fouille à la diffusion des connaissances au public en passant par la conservation des vestiges mobiliers et immobiliers mais aussi des documents divers (fouille, laboratoire, inventaire, étude, exposition, publication, archives, bibliothèque, etc.).

⁹ Questionnaire, point 2. Anika Duvauchelle et Myriam Krieg pour le SMRA.

¹⁰ Benzotriazole.

¹¹ Questionnaire, point 3. Anika Duvauchelle et Myriam Krieg pour le SMRA.

Pour les anciens fonds de la collection, le SMRA possède des livres d'inventaires remontant jusqu'au 19^e siècle, ainsi que des carnets dit de « Komplexes » qui sont des ensembles stratigraphiques mais aussi des carnets des fouilles menées depuis les années 1960. Une grande partie de la documentation est conservée dans les archives du SMRA.

e) Quelle est la politique du SMRA quant à l'accès aux chercheurs externes ?

Concernant la politique d'accès aux chercheurs, je cite ici la réponse d'Anika Duvauchelle et de Myriam Krieg :

« Nous sommes ouverts à toute collaboration et nous ouvrons volontiers nos portes aux chercheurs. Nous leur apportons notre soutien dans la mesure de nos possibilités. Nous tenons à suivre correctement les chercheurs extérieurs. Nous leur donnons accès à toutes les informations (p. ex. fouilles, archives, mais également laboratoire) et les guidons pour que ces informations soient le plus complètes possibles. Ainsi, les chercheurs ne fondent pas leur étude sur des éléments erronés ou incomplets. De cette manière, les études peuvent amener une réelle plus-value à la connaissance du site¹². »

2.3.2 Le Musée romain de Nyon

Le questionnaire du Musée romain de Nyon (MRN), a été rempli par Benoît Boretti, responsable du Centre des collections et de l'inventaire pour les musées de la ville de Nyon ainsi que par Sandra Déglon Gigon, responsable d'accueil et de surveillance pour la partie relative aux conditions d'exposition en salle. Le Musée romain est un musée municipal en charge des objets archéologiques découverts sur le territoire de Nyon et de ses environs (ancien territoire de la colonie romaine de Nyon) ; cependant, le musée ne possède pas ses collections et n'en est que dépositaire. Les collections appartiennent au Canton de Vaud et dépendent du Musée cantonal. Les fouilles effectuées à Nyon sont ainsi confiées à une entreprise mandatée par le Canton, et dans le cas de Nyon il s'agit d'Archeodonom SA, depuis 1988¹³.

a) Gestion et tri des fragments après la fouille ?

¹² Questionnaire, point 6. Anika Duvauchelle et Myriam Krieg pour le SMRA.

¹³ <https://www.mrn.ch/fr/site-archeologique/presentation-0-36437> (Site du MRN, consulté le 03.03.22)

Dans le cas du musée romain, les fragments arrivent au Centre des collections déjà triés et la plupart du temps nettoyés et dégagés (cette étape étant prise en charge par l'entreprise de fouille). C'est aussi cette entreprise qui aura en charge le premier tri du mobilier et jugera de la pertinence d'un fragment. En fonction des pièces, des études en cours ou du budget, le mobilier archéologique peut être revu par la suite par des spécialistes, ceci n'étant pas systématique¹⁴.

b) Le processus d'inventorisation des fragments ?

Les fragments sont ensuite inventoriés soit par lot, soit à la pièce. Ce choix est là aussi effectué par l'entreprise de fouille qui va transmettre un inventaire vérifié puis complété au Centre des collections comprenant :

- la désignation
- la provenance exacte
- les mesures
- une description
- des photos

Pour le mobilier provenant des anciennes collections (18^e-19^e siècles), la procédure sera la même, complétant si nécessaire les informations transmises au cours du temps¹⁵.

c) Le traitement et le dégagement des pièces.

Le dégagement des pièces est de la responsabilité de l'entreprise de fouille mandatée. Si la pièce demande un dégagement plus profond, il faudra la transmettre au laboratoire du Musée cantonal de l'Etat de Vaud. C'est aussi lui qui prend en charge la restauration.

d) La documentation existante pour ces fragments.

La documentation pour les fouilles récentes est celle transmise par Archeodunum SA et les éventuelles études. Pour les fouilles plus anciennes, les archives sont moins bien documentées et constituées essentiellement des quelques parutions et brefs rapports parus dans les anciennes revues archéologiques.

¹⁴ Questionnaire, point 1. Benoît Boretti, pour le MRN.

¹⁵ Questionnaire, point 2. Benoît Boretti, pour le MRN.

e) Quelle est la politique du Musée romain quant à l'accès aux chercheurs externes ?

Le musée a une politique d'ouverture aux chercheurs externes, mettant à leur disposition l'accès au mobilier mais aussi l'inventaire et la documentation existante¹⁶.

2.3.3 Le Musée d'histoire du Valais

Le Musée d'histoire du Valais (MH) est un musée cantonal en charge des collections historiques du Valais. Dans le cas du canton, les fouilles sont effectuées par l'Office cantonal d'Archéologie (OCA). Une fois qu'une fouille a été publiée, c'est à leur demande que les objets sont transférés au Musée d'histoire du Valais.

Le formulaire concernant cette partie a été rempli par Sophie Broccard, chargée d'inventaire du département de Préhistoire et d'Antiquité.

a) Gestion et tri des fragments après la fouille ?

Comme dans le cas du Musée romain de Nyon, le tri et l'identification des fragments issus de fouilles récentes est du domaine de l'OCA. Une fois une fouille effectuée et publiée, les objets sont ensuite versés au Musée. Là-bas, les pièces publiées sont inventoriées de façon individuelle et déposées dans des réserves dédiées. Les autres pièces sont entreposées dans un lieu de stockage différent, sans conditionnement particulier mais figurent, depuis 2022 dans un listing du contenu de ces caisses, réalisé par l'Office cantonal d'Archéologie.

Pour les collections plus anciennes, arrivées au musée à la fin du 19^e - milieu du 20^e siècle, Sophie Broccard ne connaît pas leurs circonstances d'arrivée. Elle suppose que le Valais, n'ayant pas encore de service archéologique en ce temps-là, envoya les objets au musée existant à Valère.

b) Le processus d'inventorisation des fragments ?

Dans le cas des collections anciennes, Sophie Broccard observe qu'elles ont été inventoriées soit séparément (si l'objet était complet, reconnaissable ou intéressant), soit en lots indifférenciés. Leur documentation est très rudimentaire : une brève description, quelques dimensions et une

¹⁶ Questionnaire, point 6. Benoît Boretti, pour le MRN.

photo d'inventaire (depuis début 2020, cette documentation a partiellement été complétée lors d'un chantier de récolement en cours au sein des musées cantonaux).

Dans le cas des nouvelles pièces versées par l'OCA, les données notées sont uniquement celles figurant dans la publication (description, dimensions, poids, typologie).

c) Le traitement et le dégagement des pièces.

La tâche du traitement et du dégagement est du domaine de l'OCA. C'est aussi lui qui gère la restauration du mobilier sortant des fouilles qu'elle supervise.

d) La documentation existante pour ces fragments.

Pour les anciennes entrées, les seules informations proviennent des registres manuscrits. Il arrive toutefois que l'OCA possède quelques données supplémentaires stockées en lien avec la carte archéologique. L'échange se fait ainsi entre les deux institutions. Ces données restent cependant généralement quelque peu lacunaires (une date ou juste une année). Sophie Broccard précise qu'elle trouve parfois quelques informations complémentaires dans certaines archives. Les fouilles récentes sont tenues à jour par l'OCA qui établit la documentation de terrain (dessins, photos, listings, etc). Cette documentation reste propriété de l'Office cantonal d'Archéologie jusqu'à ce qu'elle soit versée aux Archives cantonales.

e) Quelle est la politique du SMRA quant à l'accès aux chercheurs externes ?

A ce sujet, Sophie Broccard explique : « *Le MH est en général toujours prêt à collaborer avec des étudiants, des doctorants ou des institutions extérieures qui souhaiteraient avoir accès à nos objets. Nous collaborons avec l'OCA, qui conserve la documentation liée et nous « exigeons » en retour une copie de la publication réalisée, ou du mémoire de master, de la thèse, etc, ainsi que les documents que le chercheur aurait pu faire (dessins, photos, etc). Suivant le niveau de la recherche, notamment lorsqu'il y a des demandes d'analyses, nous pouvons imposer la collaboration avec des conservateurs-restaurateurs ou des scientifiques de notre choix. »*

3. La politique de conservation et de mise en valeur de ces fragments au sein des réserves et des expositions

3.1 Les modalités de conservation et d'exposition

Il est question ici de s'interroger sur les méthodologies employées par les différents musées concernant la conservation des fragments et leur mise en valeur : ceci à travers l'inventorisation et le stockage des pièces, leur mise à disposition pour la recherche et leur place actuelle au sein des expositions permanentes ou temporaires. Pour étudier ces aspects, les réponses sont extraites du questionnaire soumis aux différents musées ainsi que des observations réalisées lors des visites sur le terrain¹⁷.

3.1.1 Le Site Archéologique et Musée Romain d'Avenches

Le SMRA conserve ses fragments dans deux locaux à hygrométrie régulée et stabilisée :

- a) le premier local accueille le mobilier récemment exhumé, avant son traitement en laboratoire, ainsi que les objets en cours de traitement ou d'étude. Le taux d'hygrométrie relative y est alors entre 15 et 20%.
- b) le dépôt : c'est là que sont stockées les pièces après leur traitement par le laboratoire, ainsi que celles issues des collections plus anciennes. Le taux d'hygrométrie relative y est entre 25 et 30%.

De façon générale, une attention particulière est portée sur le conditionnement physique des objets pour éviter qu'ils ne se dégradent à la suite de chocs.

Les conditions d'hygrothermie sont également contrôlées et stabilisées dans les salles d'expositions où sont exposées certaines pièces issues de sculptures en bronze. Les vitrines contenant des objets métalliques sont également stabilisées de manière individuelle¹⁸.

Les fragments de bronze issus de la statuaire présentés au SMRA se trouvent au deuxième étage, au sein de la partie « Pouvoirs ! ». Divers objets relatifs au pouvoir (pouvoir impérial, pouvoir des

¹⁷ Questionnaire, point 4.

¹⁸ Questionnaire, point 4. Anika Duvauchelle et Myriam Krieg pour le SMRA.

images, des symboles...) y sont exposés et mis en scène¹⁹. Dans ce contexte, les pièces choisies sont aisément reconnaissables et permettent d'illustrer la thématique de la salle. Pour exemple, le pouvoir des symboles est illustré, entre autres, par une patte de lion en bronze doré²⁰ issue d'une sculpture d'Hercule et représentant le symbole de la force, de l'orgueil et de la souveraineté (fig.2). Tandis qu'une jambe en bronze, reste d'une sculpture équestre impériale, illustre le pouvoir de l'empereur et la mise en scène de la propagande impériale.

Au SMRA, le choix des pièces s'est donc porté sur de beaux fragments, de belle facture, reconnaissables, et de grande taille. Ils ont été insérés au sein d'une narration précise (ici les différents types de pouvoir) et s'inscrivent dans une démarche permettant de présenter différents aspects de la société romaine (fig.7).



Fig. 8. Exposition du 2^{ème} étage. Au mur sur la gauche : une jambe de sculpture. Sur la droite juste derrière l'écran : la patte de lion. (SMRA) © Charlotte Walker, site web du SMRA.

3.1.2 Le Musée romain de Nyon

Pour la conservation de ses fragments, Nyon dispose d'un local à hygrométrie contrôlée dans son dépôt (50% d'humidité et 18°) où sont disposés divers éléments sensibles, dont le mobilier archéologique métallique. Il n'y a cependant pas encore de dépôt uniquement dédié au mobilier archéologique.

En salle, le musée romain expose tout type d'objet (bois, métal, verre...) dont les exigences en matière de conditions de conservation peuvent varier considérablement d'une pièce à l'autre. Pour contrôler l'hygrométrie, le MRN a choisi de se fixer un taux médian de 50% d'humidité (entre les 30-40% requis pour le métal et les 70-80% pour le bois). Un déshumidificateur aide à maintenir

¹⁹ <https://www.aventicum.org/fr/musee-romain/exposition-permanente/exposition-deuxieme-etage> (Site du SMRA, consulté le 04.03.22).

²⁰ Le bronze doré est un bronze dont la surface a été recouverte à l'or.

cet objectif. Des capteurs sont répartis dans l'ensemble du musée, entre certains points stratégiques et à l'intérieur de nombreuses vitrines (notamment toutes celles contenant des objets métalliques). Les mesures sont ainsi contrôlées quotidiennement depuis 2002, et sont ensuite transmises au service de maintenance qui calibrera au mieux l'hygrothermie générale pour les objets ainsi que le bien-être des visiteurs. Dans le cas des pièces les plus sensibles (telles que trois statuettes en bronze), une vitrine spécifique a été réalisée en Allemagne, complètement étanche et munie de petits récipients de billes en silica gel.²¹

Aucun fragment de grande statuaire en bronze n'est actuellement exposé au MRN. On retrouve cependant une grande lampe à huile, cette fois-ci complète, faisant partie des quelques cas de mobilier entier parvenus jusqu'à nous (fig.8) ainsi que quelques restes d'objets issus de l'artisanat (outils, récipients...). Ici aussi, les objets s'inscrivent dans la présentation d'aspects de la vie quotidienne romaine (vie privée et classe sociale, artisanat et religion...)²².



Fig. 8. Lampe à huile et capteur d'hygrométrie. (MRN) © Flore Higelin

3.1.3 Le Musée d'Histoire du Valais

Le mobilier en métal des collections du MH est conservé dans des caisses en plastique puis déposé dans un dépôt réservé aux objets métalliques du MH. Les objets en métal exposés en salle dans le cadre de l'exposition permanente, temporaire ou encore prêtés à des organismes extérieurs, sont soumis à des conditions précises : température de 26° max et une humidité

²¹ Questionnaire, point 4. Benoît Boretti et Sandra Déglon Gigon (MRN).

²² <https://www.mrn.ch/fr/expositions/permanentes/la-religion-0-36681> Et <https://www.mrn.ch/fr/expositions/permanentes/artisanat-et-commerce-0-36680> (Sites du MRN, consultés le 05.03.22).

constante comprise entre 30% et 40% max. Des sondes fixées au mur ou déposées dans les vitrines permettent un contrôle régulier²³.

Les restes de sculptures ou de mobilier en bronze de la période romaine, principalement trouvés à Martigny et provenant des collections du MH, sont exposés à la Fondation Gianadda²⁴ tout en étant soumis aux normes de contrôle du Musée d'Histoire. Les pièces visibles sont, comme dans le cas d'Avenches, des pièces de grande taille ou relativement bien conservées et facilement reconnaissables (jambe et bras de personnage, tête et jambe de taureau, applique de lit, pied de meuble...). Ici aussi, les objets illustrent différentes facettes de la vie romaine, généralement en lien avec l'objet lui-même ou le contexte dans lequel il a été retrouvé (religieux, artisanal...)²⁵. Les fragments de grandes sculptures possèdent leur propre mise en scène et un espace leur est spécialement dédié (fig. 9). Il n'existe cependant pas de proposition de reconstitution ou de représentation quant à leur état d'initial et très peu d'informations sont transmises quant à la façon dont ces pièces s'inscrivaient dans la société romaine²⁶.

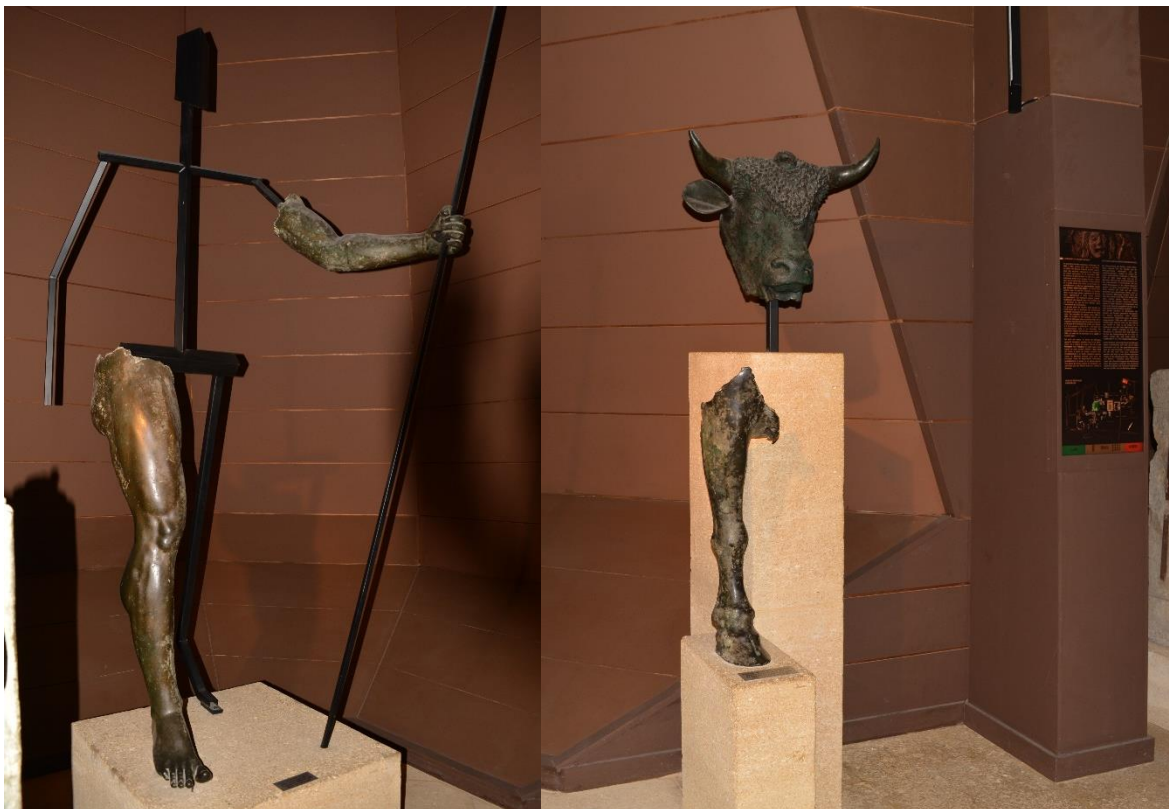


Fig. 9. Exposition des grands bronzes à la Fondation Gianadda. © Flore Higelin

²³ Questionnaire, point 4. Sophie Brocard du MH.

²⁴ https://www.gianadda.ch/espaces/musee_gallo-romain/ (Site de la Fondation Gianadda, consulté le 05.03.22).

²⁵ Wiblé 2008, 214-215, 226-229.

²⁶ Wiblé 2008, 246-247.

3.2 Le cas du Musée de Bavay

Pour élargir le spectre de ma recherche, je me suis tournée vers un musée hors de Suisse afin de comprendre comment se passait la gestion des fragments de mobilier archéologique en bronze à l'étranger. Dans cette optique, j'ai choisi de m'adresser au Forum antique de Bavay, musée archéologique situé à Bavay en France et qui possède notamment une grande collection de fragments en bronze (sculpture, mobilier, *instrumentum*, vaisselle), provenant du « Trésor » et trouvé en 1969²⁷. C'est Pierre-Antoine Lamy, directeur du Forum antique de Bavay qui a accepté de répondre à mes questions.

Le Forum antique de Bavay a d'abord été fondé en 1976, en tant que musée dont la gestion était assurée par la ville. Il a ensuite été départementalisé en 2000²⁸. Concernant la gestion de son mobilier archéologique et son tri après la fouille, le cas de Bavay est similaire à celui du MRN et du MV. Les fouilles sont ici entre les mains des opérateurs de fouilles²⁹ qui auront aussi en charge de réaliser un premier tri et d'effectuer le dégagement des fragments. Le musée ne possédant pas spécifiquement d'équipe dédiée à l'étude du mobilier ou à la gestion d'inventaire, cette tâche est généralement réalisée lors de chantiers de collection³⁰ ou par le biais de chercheurs externes.

Le musée reçoit l'ensemble du mobilier découvert lors de fouilles à Bavay. Les pièces arrivent généralement déjà dégagées et stabilisées (dans le cas du métal)³¹. Comme le musée ne compte pas de gestionnaire d'inventaire, les mesures, photos et autres indications sur le matériel ne sont pas prises systématiquement, mais obtenues par le biais d'études ponctuelles. Lors de la rédaction de l'ouvrage « Nouveaux regards sur les bronzes de Bavay », et avec la collaboration de certains spécialistes, il a notamment été possible de reclassifier certains fragments et les identifier en tant que sculptures. Les fragments sont ensuite généralement inventoriés dans un ensemble, sauf si une étude plus poussée a été faite pour certaines pièces.

Les collections issues des 19^e-20^e siècles sont généralement bien documentées, par le biais de catalogues, et grâce aux premiers conservateurs ayant laissé de nombreux écrits. Les découvertes des années 1990 à 2000 ne sont pas traitées différemment du mobilier plus ancien.

²⁷ Récemment présenté à travers une riche étude dans l'ouvrage de L. Chavagnac – B. Mille (dir.), Nouveaux regards sur le trésor des bronzes de Bavay (Milan 2019).

²⁸ <https://forumantique.fr/des-vestiges-uniquees-en-france> (Site du Forum antique de Bavay, consulté le 09.03.2022).

²⁹ Ici, le Service archéologie et patrimoine du département du Nord.

³⁰ Une pratique qui se développe de plus en plus en France et qui est souvent confiée à des collaborateurs externes au musée.

³¹ Questionnaire, point 1. Pierre-Antoine Lamy (Forum antique de Bavay).

Il y a eu cependant différents intervenants durant cette période, laissant une documentation un peu plus complexe à rassembler. Concernant le mobilier de 1950 à 1990, les Biens Archéologiques Mobiliers (BAM), ces pièces sont pour leur part conservées actuellement en l'état dans de grands dépôts semi-enterrés, ce qui leur confère une stabilité de conservation. Les métaux trop corrodés sont laissés en état, afin de préserver le cœur, en attente d'une campagne de restauration³².

Ainsi, avec notamment le développement de ces grandes campagnes ponctuelles que sont les chantiers des collections (et impliquant une mise à jour d'inventaire, un récolement, des études, des photographies et des restaurations du mobilier), il est de moins en moins fréquent de trouver des spécialistes au sein d'une même institution. Le Forum antique de Bavay possède son propre laboratoire mais pas de restaurateurs. Il dispose cependant d'un matériel de base tel que des sableuses ou des étuves. Lorsqu'il faut s'assurer de l'état d'un fragment, vérifier les pièces à stabiliser, ou les traiter, un constat est fait au sein du musée et, si nécessaire, des pièces seront envoyées au laboratoire des métaux de Nancy. Il peut arriver que même une pièce traitée mais exposée doive faire l'objet de soins réguliers, ceci en raison de ses conditions d'exposition et des difficultés d'une maîtrise générale de l'hygrothermie. Un tel cas est arrivé à Bavay avec une pièce en bronze dont la taille (2, 7 mètres) imposait de la maintenir contre un mur. Le mur froid a induit des soucis d'isolation au niveau de la vitrine et de son caisson... Ceci démontre la difficulté de concilier les exigences de la muséographie et de la conservation.

En salle, une humidité de 40%³³ et une température de 20 degrés sont visées dans les vitrines³⁴. Pour les pièces plus grandes, telles que les fragments de grande taille, le musée utilise des caissons isothermes et, lorsque cela est nécessaire, des caquettes de silicagel.

Un dépôt sensible est utilisé pour les objets en métal non exposés. Les fragments y sont stockés, selon leurs tailles³⁵, dans des meubles dédiés, dont un avec un système de médailler³⁶. Le bâtiment est climatisé et possède un système indépendant. Vieux d'une quinzaine d'années, et faisant 12 m², il a été construit avec un système de climatisation non adapté et prévu pour un espace plus grand. Il arrive ainsi qu'il y ait de fortes variations sur des temps courts. Des travaux sont prévus pour remédier à cette situation.

³² Questionnaire, point 1, 4 et 5. Pierre-Antoine Lamy (Forum antique de Bavay).

³³ Avec une tolérance de plus ou moins 5 degrés de différence.

³⁴ Ceci en se basant sur des mesures fournies par le C2RMF (Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France).

³⁵ Questionnaire, point 4. Pierre-Antoine Lamy (Forum antique de Bavay).

³⁶ Questionnaire, point 4. Pierre-Antoine Lamy (Forum antique de Bavay).

De façon générale, le musée n'a aucun problème pour faciliter l'accès aux chercheurs. Un formulaire a été créé à cet effet pour garder une trace de leur passage. Une copie du travail est aussi généralement demandée.³⁷

4. Quelques pistes pour assurer la conservation et la mise en valeur

4.1 Faciliter l'accès aux chercheurs et collaborateurs scientifiques :

4.1.1 Une conservation et un inventaire pertinent

Afin de permettre une étude pertinente du mobilier, il est capital que les pièces soient correctement inventoriées au sein des collections et que leur état permette une observation minutieuse sous peine de manquer des informations capitales (pièces nettoyées, traitées, dégagées). Par ailleurs, si la conservation et le dégagement du matériel métallique sont mal assurés, des données peuvent être perdues. De telles conséquences entreraient alors en conflit avec l'obligation des musées « d'éviter toute activité ou circonstance pouvant entraîner la perte de données intellectuelles et scientifiques » au sein des collections, comme précisé dans le *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*³⁸. Que ce soit par un musée ou par un service archéologique ou un organisme de fouille, il faudrait idéalement que les pièces soient dégagées dans un délai raisonnable après leur découverte et que leur état soit ensuite vérifié, et stabilisé s'il y a urgence. A travers les différents comptes rendus de ce travail, il a été mis en lumière que cette étape ne semblait réalisée que de manière très sélective. Etant donné que la plupart des pièces doivent attendre le lancement d'une recherche (généralement effectuée par un spécialiste externe) pour se voir étudiées, il est problématique que le chercheur ne puisse pas avoir accès à des informations cruciales à cause d'un dégagement ou d'un traitement mal effectué.

En ce qui concerne la question du stockage, comme relevé à de nombreuses reprises, la conservation du mobilier métallique est une chose complexe. Ainsi, la gestion des fragments de bronze relève en partie des moyens à disposition des institutions. Il est cependant primordial, là aussi, de respecter un minimum de suivi et de mesures, notamment pour assurer que le matériel continue de traverser le temps. Dans le cas des quatre musées, ces derniers suivent des normes d'humidité et de température similaires : ~35 à 45%³⁹ pour les locaux strictement dédiés aux métaux et ~50% en cas de contenus mixtes, avec une température autour des 20°-25°. Il convient

³⁷ Questionnaire, point 6. Pierre-Antoine Lamy (Forum antique de Bavay).

³⁸ ICOM 2017, Art. 8, al.8.4, p. 41.

³⁹ A l'exception du SMRA qui préfère un taux d'humidité plus bas entre 20-30%.

par ailleurs de respecter généralement quelques autres directives quant aux conditions d'entreposage des pièces : s'assurer que le matériel stocké dans les réserves soit élevé au-dessus du sol en cas d'inondation, que le métal ne soit pas en contact direct avec un autre métal pouvant causer son oxydation, soit si possible protégé par un film plastique, etc. En salle, assurer une circulation de l'air régulière dans l'ensemble du musée (pas de points trop humides ou trop secs), éviter l'utilisation de produits volatils de nettoyage trop près du mobilier ou encore éviter la proximité d'un objet avec un point froid tel qu'un mur...⁴⁰. Une fois encore, les contraintes de la conservation se heurtent à la possibilité des musées à offrir des conditions de conservation optimales. Si parfois il est possible de modifier une muséographie pour préserver une pièce, ce n'est cependant pas systématiquement le cas (comme pour l'exemple du bronze mentionné précédemment et exposé contre un mur à Bavay). Par ailleurs, nombre de musées m'ont confié, au cours de l'interview, présenter une architecture vieillissante laquelle, pour des raisons financières ou de problèmes d'autorisations, ne peut être mise à niveau, obligeant ainsi son personnel à lutter contre des problèmes fréquents d'inondation, de manque d'aération ou d'une humidité trop élevée ou au contraire trop basse...

En définitive, bien que nous percevions les limites de la théorie et des exigences de la pratique, il convient de toujours tâcher de trouver un juste milieu (quitte à sacrifier une muséographie mûrement réfléchie s'il existe une alternative viable). Par ailleurs, les fragments dans un entrepôt ne doivent pas non plus être négligés durant une trop grande période (non dégagés, entassés et couverts de terre), même si parfois le temps et les moyens viennent à manquer, au risque de perdre de précieuses données. Comme pour toute étude de mobilier : un système de rangement efficace, fiable et numéroté afin de retrouver le matériel d'une fois à l'autre (et bien entendu inventorier les pièces). Sans oublier qu'il est bien entendu primordial d'accorder l'accès aux chercheurs⁴¹. De façon générale, et comme l'illustre le cas des musées interrogés au cours de ce travail, une collaboration est toujours volontiers établie en ce sens. Le seul bémol réside toutefois dans les contraintes muséographiques et scénographiques auxquelles sont soumis les musées, lesquelles imposent parfois de rendre certaines pièces partiellement inaccessibles à la recherche... (les grands bronzes exposés en hauteur à la fondation Gianadda et peu facilement décrochables en sont un exemple) (fig. 9).

⁴⁰ A ce propos le Gouvernement Canadien a notamment émis des directives très claires à l'adresse : <https://www.canada.ca/fr/institut-conservation/services/conservation-preventive/lignes-directrices-collections/objets-metalliques.html#a2>, sous « Causes de la corrosion des métaux et stratégies de conservation préventive ». (Consulté le 11.03.2022).

⁴¹ ICOM 2017, Art 3, al.3.9 et 3.10, p.20-21.

4.2 Assurer une mise en valeur du matériel au sein des collections

4.2.1 Identification et étude du matériel

Si les mesures évoquées précédemment sont appliquées, il est ainsi aisé d'établir une étude poussée du mobilier et de permettre son identification. Cela constituera l'élément clef permettant de valoriser les fragments au sein des collections et de s'en servir comme contenu de médiation. Par ailleurs, les données recueillies permettront de faire avancer les connaissances sur le sujet et pourront faire l'objet d'éventuelles publications. Outre l'apport scientifique principal, ces études contribuent au rayonnement d'une institution et au partage de ses collections et de leurs informations à travers son pays et à l'étranger.

4.2.2 Comment rendre ce matériel compréhensible et utilisable en tant que contenu d'exposition ?

La question du traitement et de la valorisation de ces fragments de bronze est un sujet peu abordé. S'il peut rebuter au premier abord, il se révèle être un apport important à la connaissance d'un art romain maîtrisé et aussi des objets luxueux dont il a permis la production, des objets faisant aujourd'hui partie des richesses de notre patrimoine.

Afin de rendre ces pièces compréhensibles aux yeux d'un public non averti, la priorité est de les inscrire dans un contexte concret. Il est ainsi important d'expliquer d'où proviennent les pièces exposées, de quel type de sculpture ou mobilier elles faisaient partie initialement et de raconter leur rôle ou leur fonction. Afin d'explicitier ceci, des dessins ou autres reconstitutions sont primordiales, sans oublier le parallèle avec des pièces plus grandes et plus identifiables. Il serait par exemple possible d'indiquer l'emplacement initial d'un fragment sur le dessin reconstituant la statue d'origine dont il proviendrait.

Les sujets de la grande statuaire et du mobilier en bronze sont des thématiques vastes en soi et touchant à de multiples aspects (religion, iconographie, propagande impériale, système politique, vie artisanale, vie quotidienne, manufacture, capacité et technique, échanges commerciaux...). Ces différents points pourraient ainsi être explorés à partir de l'utilisation de certains fragments et de leurs données. La question de la fabrication de ces pièces constitue aussi un angle d'approche potentiel : l'étude de ces fragments peut permettre de comprendre par quels processus les pièces

ont été fondues, soudées, voire réparées. Quelles étaient ainsi les techniques connues et maîtrisées à cette époque et celles que nous avons perdues aujourd'hui ?

Pour inscrire la thématique dans un sujet plus contemporain, il est tout à fait possible d'ouvrir le débat avec des comparaisons de notre époque actuelle, portant sur le rôle qu'ont joué les sculptures en bronze ces dernières décennies dans nos sociétés, ou encore sur les compétences et techniques requises pour réaliser de telles pièces. Saurions-nous les reproduire à l'identique ? Avec les mêmes techniques, la même maîtrise ?

Par ailleurs, un tel mobilier archéologique se prêterait très bien aux expositions qui se développent ces dernières années, permettant aux visiteurs de se mettre à la place d'un chercheur en adoptant son raisonnement et ses outils d'études⁴². Comment partir d'un simple fragment et mener une enquête permettant de reconstituer la façon dont il a été fabriqué et surtout d'identifier la pièce originelle dont il provient ? Que doit-on observer et surtout que nous enseignent ces observations ? Quels sont les gestes employés ? Ces expositions de type « behind the door », permettent de découvrir les coulisses d'une institution. Elles s'inscrivent dans une démarche de « curiosité » face à ce qui restait jusqu'alors un certain mystère aux yeux des visiteurs. Elles permettent aussi de démocratiser la recherche, montrant que cette dernière est finalement accessible à tous. Ceci tout en sensibilisant le public à l'importance de la préservation de son patrimoine.

Conclusion

Ce travail avait pour objectif de mettre en lumière le potentiel inexploité des fragments de mobilier métallique archéologique et la manière dont les institutions abordent les différentes contraintes liées à leur étude et à leur conservation, notamment en fonction des moyens à disposition et des attentes des chercheurs.

Il n'est pas toujours aisé de combiner au mieux les questions de conservation, de muséographie et de recherche, surtout lorsque ces dernières dépendent d'intervenants différents (organisme de fouille, musée, chercheurs) et souvent même d'institutions différentes. De plus, les contraintes de budgets, d'infrastructures et de main d'œuvre obligent parfois de revoir à la baisse certaines attentes et certains besoins. Cependant, comme cette étude a pu le montrer, chaque institution possède dans l'ensemble un processus opérationnel et, dans la mesure de ses moyens, contribue au mieux à l'étude de son mobilier.

⁴² Ainsi l'exposition « Sous la loupe », visible au Musée d'Augusta Raurica du 27 mars 2021 à décembre 2022. <https://www.augustaurica.ch/fr/visiter/exposition-special> (Site du musée d'Augusta Raurica, consulté le 11.03.2022).

Toutefois, quelques agencements pourraient être encore faits concernant le passage de relais entre les organismes de fouilles et les institutions muséales depositaires du mobilier découvert, ceci notamment au sujet du traitement des pièces en amont. En ce sens, le cas particulier et privilégié d'Avenches illustre la chance de posséder un lien direct entre le travail des archéologues de terrain et ceux du musée.

En France, le modèle observé est encore légèrement différent. Si les normes liées à l'hygrométrie sont similaires à celles que nous retrouvons en Suisse, le tri du matériel, son étude et son inventorisation sont généralement effectués lors d'un chantier des collections. Cette pratique, qui a tendance à se généraliser en France, implique la participation de collaborateurs extérieurs lors d'un grand récolement des collections réalisé de façon ponctuelle.

Par ailleurs, bien que ce travail ait choisi de se consacrer aux fragments de bronze, bon nombre des observations relevées pourraient être finalement appliquées à d'autres restes de mobiliers archéologiques délaissés. C'est notamment le cas pour les propositions de mise en valeur et d'utilisation du matériel au sein d'une exposition. Il s'agit surtout ici de mettre en avant l'idée qu'une pièce n'a pas systématiquement besoin d'être intacte ou facilement saisissable au premier coup d'œil pour être digne d'être exposée. Après tout, et avec les technologies d'aujourd'hui, pourquoi nous priver d'objets parfois inédits et sources d'informations s'il suffirait de quelques illustrations et d'un peu de mise en scène pour les faire parler ? Nous pourrions imaginer à l'avenir utiliser les nouveaux moyens technologiques à notre disposition pour mettre plus souvent en valeur un type de pièces et un contenu a priori plus abstrait. Ceci nous éloignant progressivement du concept de collections archéologiques ne contenant que des objets de type « trésor » tel que ce fut longtemps le cas aux 19^e et 20^e siècles...

Bibliographie :

Chavagnac – Mille

- 2019 L. Chavagnac – B. Mille (dir.), Nouveaux regards sur le trésor des bronzes de Bavay (Milan 2019).

Descamps – Lequime – Mille

- 2017 S. Descamps-Lequime – B. Mille (dir.), Bronzes grecs et romains : études récentes sur la statuaire antique, Centre de recherche et de restauration des musées de France, Technè 45 (Paris 2017).

Duvauchelle

- 2019 A. Duvauchelle, Derrière les outils ou les déchets, des artisans. La métallurgie à *Aventicum/Avenches*, un état de la question, BPA 60, 2019, 35-63.

ICOM

- 2017 Conseil international des musées Comité national suisse, Code de déontologie de l'ICOM pour les musées (Paris 2017).

Müller

- 2014 S. Müller, Gebrochener Glanz : Römische Grossbronzen am UNESCO Welterbe Limes (Mainz, 2014).

Wiblé

- 2008 F. Wiblé, Martigny-la-Romaine (Martigny 2008).

Questionnaire

Musée :	Date :
<p>Procédure de gestion, tri et conservation des fragments en bronze de type statuaire ou mobilier de période romaine.</p> <ol style="list-style-type: none">1) Comment les fragments sont-ils identifiés, triés après la fouille / réception ? Selon quels critères jugez-vous la pertinence des fragments à conserver (si un tri est effectué).2) Comment sont-ils inventoriés (au cas par cas ? En tant qu'ensemble ? Selon quels critères ?). Sont-ils documentés (taille, poids, mesures, photos) ? Cette procédure est-elle la même pour les fragments des anciennes collections du musée (découvertes des 18^e -19^e siècles pour exemple) ?3) Sont-ils dégagés et traités ? Si oui selon quel processus et par qui ? Quels sont les cas où cela n'est pas réalisé ?4) Comment sont-ils conservés (local à hygrométrie contrôlée ? Exposition en salle ? Sous quelles conditions ?).5) Quelle est généralement la documentation établie sur ces fragments (Carnet de fouille ? Ancien registre ? Contexte d'obtention ? Aucune ?).6) Quelle est la politique du musée quant à l'accès aux pièces pour les chercheurs (de façon générale) ?	